



BULLETIN MUNICIPAL



Janvier 2025

Éditorial



Chères Soizéennes, chers Soiziens,

Alors que nous entamons cette nouvelle année 2025, permettez-moi de vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux. Que cette année soit pour chacun d'entre vous une source de joie, de santé et de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

L'année écoulée a été riche en événements et en réalisations pour notre commune notamment placées sous le signe de la convivialité et de la proximité.

Parmi les avancées marquantes, je tiens à mettre en lumière la mise en place de notre marché mensuel. Ce rendez-vous, qui se déroule chaque premier samedi du mois sauf de janvier à mars, est rapidement devenu un lieu de convivialité et d'échanges. Il permet de valoriser les produits de nos commerçants et producteurs locaux, tout en renforçant les liens entre les habitants. Merci à tous ceux qui y participent, que ce soit en tant qu'exposants ou visiteurs, pour faire de ce marché un succès.

La mise en place de la machine à pain a également été finalisée et permet d'apporter un service de proximité aux habitants du village et des communes alentours.

Cette année a également vu revivre le comité des fêtes. Son objectif est d'insuffler une nouvelle dynamique à nos animations communales. Avec des projets variés et innovants, ce comité promet de faire vivre notre commune tout au long de l'année en complément des actions communales. Merci à ses membres pour leur enthousiasme et leur créativité.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir cette année une nouvelle secrétaire de mairie, Gwladys VAN MAELE. Bien que novice dans le métier de secrétaire de mairie, son dynamisme et son professionnalisme sont déjà des atouts précieux pour notre commune. Bienvenue à elle dans notre belle équipe !

Je souhaite aussi remercier chaleureusement nos pompiers, toujours prêts à intervenir avec courage et dévouement, ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux pour leur engagement au service de notre village.

Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu de vie accueillant, solidaire et dynamique. Vos idées et votre participation sont essentielles pour nourrir cette ambition commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2025, remplie de petits et grands bonheurs.

Avec toute mon amitié,

Sandrine CLOMES
Maire de Soizy aux Bois

LES MANIFESTATIONS 2024

LE NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Soizy-aux-Bois, le 9 février 2024, de nouveaux membres se sont manifestés et un nouveau bureau a été formé.

Les membres du bureau sont :

- Président : Sébastien MERET
- Vice-présidente : Emilie FARIA
- Secrétaire : Karine MARECHAL
- Vice-secrétaire : Christophe LAMBERT
- Trésorier : Romain FEYERTAG
- Vice-trésorier : Ethan CLOMES

Les membres du comité sont :

- Alexandra MARECHAL
- Renato FARIA



La municipalité est heureuse de ce nouvel élan de bénévoles qui participe à la vie de notre commune. Elle met à disposition le local rez-de-jardin pour le comité des fêtes et verse une subvention pour son fonctionnement.

Le Comité des fêtes a pu organiser dès 2024 :

- la fête des voisins le 1^{er} juillet
- 2 brocantes, la pluie ayant eu raison de la première organisée le dimanche 16 juin, une seconde le dimanche 8 septembre a rencontré un vif succès sous un soleil bien présent !
- la buvette au cours de 2 marchés mensuels de notre village.

Les festivités suivantes sont prévues en 2025 :

- Printemps : Loto et Fêtes des voisins
- Été : Brocante
- Automne : Repas et Halloween

ainsi qu'une buvette à chaque marché mensuel.

Prochaine Assemblée générale : 07 février 2025



Buvette du marché de Noël



Brocante du 8 septembre

LES CÉRÉMONIES DU 8 MAI, DU 14 JUILLET ET DU 11 NOVEMBRE



Cérémonie du 8 mai en partenariat avec la commune de Corfélix

De nombreux habitants étaient présents lors des cérémonies du 14 juillet et du 11 novembre.

Un moment de souvenirs et de transmission pour les nouvelles générations.

Merci aux participants. En espérant être encore plus nombreux en 2025 !



Cérémonie du 14 juillet



« Rondelle » du 14 juillet



Cérémonie du 11 Novembre

REPAS DES ANCIENS

Le 1^{er} décembre, nous avons accueilli une trentaine de nos aînés. Un moment de convivialité et de partage autour d'une délicieux repas confectionné par le traiteur Protat d'Esternay et pour la digestion, moment de danse avec DanceMachine.

Merci aux participants et aux adjoints de leur présence.



5 colis ont été distribués aux personnes qui souhaitaient participer mais n'ont pas pu pour raison de santé.



MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël du 7 décembre a été l'occasion d'allier notre marché mensuel local à un moment de magie de Noël avec la présence de la troupe Cirk'onstance atténuante. La présence des lutins a ravi tout le monde et a permis quelques cabrioles pour les petits et les grands !

Le marché a été une belle réussite avec la présence de plus de 70 visiteurs et un moment de partage convivial autour de la buvette du comité des fêtes !



LE PROJET DE SERVICES DE PROXIMITÉ

Le distributeur de pain a été installé le 29 avril 2024. Après de long mois d'attente, ce projet a abouti et permet ainsi aux habitants de notre village et aux habitants des villages alentours de bénéficier de pain frais chaque jour.

Le distributeur propose deux types de pain : la baguette et le pain tradition. Le boulanger COLLARD l'approvisionne de bonne heure chaque matin et recharge si besoin dans la journée.

Le boulanger peut à distance rendre la monnaie ou remettre en marche le distributeur de pain ; il ne faut pas hésiter à le contacter en cas de problème.

La moyenne de pain distribué chaque jour est de 60 baguettes.



Merci aux conseillers municipaux qui ont participé au montage de l'abri de la machine.

Un projet gagnant – gagnant autant pour le boulanger et les habitants.

C'est également l'occasion de se retrouver et d'échanger devant la machine à pain !

Le distributeur et le 1^{er} marché mensuel ont été inaugurés le 6 juillet 2024.

En présence de M. DUICQ, Président de la Communauté de communes, de Mme BERAT et M. LAURENT, conseillers départementaux, de Mme CHEYERE, représentante du projet LEADER, Mme le Maire a pu accueillir les habitants et visiteurs et remercier l'ensemble des acteurs pour ce beau projet.

Le marché mensuel s'est tenu 5 fois en cette première année. Les commerçants et artisans locaux présents ont permis de proposer des produits variés. Le marché est l'occasion de se retrouver ; ainsi la municipalité s'est engagée à proposer lors de chaque marché une buvette et une restauration à l'occasion.



Inauguration du 6 juillet



En moyenne 5 exposants étaient présents chaque mois. Nous avons sollicité plusieurs producteurs locaux et nous espérons augmenter le nombre de participants en 2025 :

Produits proposés pour 2025 :

- fromage
- fruits et légumes
- viande et pâtés croûte
- miel et brioches
- jus de pomme
- pâté du sud-ouest
- épicerie – thé – café
- bijoux
- Food Truck
- buvette du comité des fêtes

Le projet a été co-financé par le projet LEADER, financement de l'Union Européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). La Région Grand-Est est compétente pour la gestion de ces fonds. Nous bénéficions également sur notre territoire du programme LEADER du Pays Brie et Champagne qui accompagne l'ensemble des acteurs par l'équipe technique et qui statue sur les demandes via un comité de programmation.



Avec le soutien de



L'UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES

De nombreuses locations ont pu être réalisées en 2024.

La salle des fêtes a également permis la réalisation de plusieurs événements organisés par des associations de notre territoire.

Retour en image sur les différents événements :

- randonnée pédestre
- exposition et conférence

Randonnée Roland Détrès



Les Randonneurs sézannais ont organisé leur marche Roland Détrès le dimanche 7 avril 2024 au départ de notre commune. Il s'agissait de la 28ème édition. Les marcheurs sont venus en nombre découvrir nos chemins et bois.

Trois randonnées étaient proposées 7, 14 et 21 km en passant par La Villeneuve, Corfélix, Talus St Prix.



Exposition « La chanson raconte la grande guerre »

La commune de Mondement-Montgivroux a organisé en partenariat avec l'association Chant'Morin une conférence et une exposition sur les chansons durant la guerre : « La chanson raconte la Grande Guerre ». Cet événement s'inscrit dans le 110ème anniversaire de la Première Bataille de la Marne.

Il a été très enrichissant de découvrir l'histoire par des personnes passionnées !

Une exposition très bien détaillée sur les différentes époques et les chants qui jadis reflétaient notre histoire.



Une conférence musicale s'est également tenue le 14 septembre. Le chanteur Jean Dubois a illustré les propos d'Ivan-Claude Perey qui nous a raconté l'histoire de la grande guerre autour de ses chansons.



TARIFS INCHANGÉS AU 1^{er} JANVIER 2025

Pour pouvoir accueillir 140 personnes assises et 180 debout, la commune a fait l'acquisition de nouvelles tables et chaises.



SALLE DES FÊTES

Habitants Extérieurs

48h avec chauffage

370€

550€

24h avec chauffage

280€

350€

48h sans chauffage

250€

430€

24h sans chauffage

180€

250€

SALLE REZ-DE-JARDIN

Habitants et
associations

Demi-journée sans chauffage

40€

+ 20 €
avec

Journée sans chauffage

80€

chauffage



LA PAGE FACEBOOK

La commune s'est mise à la « page » en créant sa page FACEBOOK !

Afin de communiquer sur les événements de la commune et ceux des communes alentours, une page a été dédiée. Elle permet de suivre l'actualité et d'informer les habitants.

Pour ceux qui ne sont pas sur Facebook, ne vous inquiétez pas, la commune utilise le site Internet, Panneau Pocket et pour les informations importantes, la distribution papier dans la boîte aux lettres !

Il faut comprendre que cette page contribue à la communication de nos événements. Ainsi, la communication sur notre marché de Noël a été vue plus de 600 fois.

La page officielle de la Commune est bien Commune de Soizy aux Bois : <https://www.facebook.com/people/Commune-de-Soizy-aux-Bois/61563402155126/>

Aujourd'hui, nous avons plus de 45 followers !



Pour suivre toutes les informations, utilisez Panneau Pocket sur téléphone, tablette ou ordinateur !

276 smartphones ou tablettes suivent l'actualité de Soizy aux Bois.

La municipalité utilise ce moyen pour informer l'ensemble des habitants sur des alertes (coupures d'eau, intempéries, etc.), les actions de la commune, les travaux, les informations utiles.

Pour la communication d'évènements en dehors de Soizy aux Bois, le panneau d'affichage près du puit communal Rue des barres est à utiliser comme affichage libre.



LES ESPACES VERTS

La municipalité a organisé un nettoyage et taillage des haies. Une entreprise s'est occupée des parcelles de la commune et pour les habitants qui le souhaitent l'entreprise intervenait chez eux sur devis.

La nature reprenant vite ses droits, il est important de le faire régulièrement.

Un grand merci aux participants !



Un nouvel aménagement en décembre 2024 !



Pour une bonne entente entre voisins, pensez à l'entretien des espaces verts et à réduire les nuisances sonores !



Rappel des horaires autorisés pour le bruit :
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

NOS DÉCHETS

Il est rappelé que les poubelles et les sacs jaunes ne doivent pas rester sur les trottoirs. Les poubelles et les sacs jaunes doivent être déposés la veille du ramassage sans dépasser une journée.

N'oubliez pas qu'une amende forfaitaire peut s'appliquer !

Environnement 

L'abandon de déchets dans la rue

 C'est **135 €**
d'amende à régler dans les 45 jours

 Au-delà de ce délai,
l'amende passe à **375 €**

 Si vous ne payez toujours pas,
le juge peut fixer l'amende à
750 € maximum*

À savoir

* L'amende peut aller jusqu'à **1500 €**, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr



Les sacs jaunes sont à retirer en Mairie.
Un point de collecte volontaire existe Rue des Barres !

Concernant la déchetterie, la commune a réitéré sa demande d'accès à la déchetterie de Sézanne pour les habitants de Soizy-aux-Bois. Nous espérons un accord entre la Communauté de Communes de la Brie Champenoise et la Communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais en 2025.

LE SECRETARIAT DE MAIRIE

Une nouvelle secrétaire pour notre commune !
Nous avons accueilli Gwladys VAN MAELE qui nous a rejoint le 1^{er} juillet 2024.
Un soulagement car il est très difficile de trouver une secrétaire de Mairie.



Passage de relais entre Marianne (à droite) et Gwladys (à gauche) nouvellement arrivée.

Le métier de secrétaire de Mairie est crucial dans une mairie qu'elle soit grande ou petite. De nombreuses démarches administratives sont à réaliser et les compétences demandées sont très hétérogènes.

FOCUS SUR LE METIER DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Fonctionnaire de la fonction publique territoriale, la secrétaire de mairie est un collaborateur direct du maire et des adjoints de notre commune. Elle met en œuvre les décisions municipales. Ses tâches sont variées : suivi du budget, gestion des ressources humaines, rédaction de documents administratifs ou techniques, mise à jour des listes électorales, accueil des habitants, organisation des réunions du conseil municipal...

A la faculté de Reims, une licence professionnelle « Métiers des administrations et des collectivités territoriales » a vu le jour pour répondre à la pénurie de secrétaire de Mairie qui touche notre département. D'ici 4 ans, 80 secrétaires de Mairie dans la Marne partiront à la retraite et le nombre de candidatures pour les remplacer n'est pas encourageant. Espérons que ce métier fera des émules pour que nos petites communes puissent continuer à fonctionner sereinement.

LES NOUVEAUX PROJETS POUR 2025

- Finalisation du passage de l'éclairage public en LED (travaux débutés en décembre 2024)
- Aménagement d'un local de rangement dans la salle des fêtes pour le matériel de nettoyage
- Réfection des chemins gravillonnés
- Nettoyage du petit bois avec abattage des arbres morts
- Lancement de l'étude du projet d'installation de caméras de surveillance au sein de notre commune

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2024



<i>Date</i>	<i>Délibérations</i>	<i>Statut du vote</i>	<i>Détails du vote</i>
07/02/2024	Signature d'une convention d'implantation d'une infrastructure de télécommunications à très haut débit au profit de Eunetworks	Rejeté à l'unanimité	
	Création d'une zone d'accélération des énergies renouvelables	Rejeté à la majorité	4 pour 5 contre 1 abstention
	Mise en place d'un règlement intérieur de marché	Adopté à l'unanimité	
	Instauration d'un droit de place pour le marché	Adopté à l'unanimité	

<i>Date</i>	<i>Délibérations</i>	<i>Statut du vote</i>	<i>Détails du vote</i>
<i>10/04/2024</i>	Affectation anticipée du résultat	Adopté à l'unanimité	
	Vote de la fiscalité 2024	Adopté à l'unanimité	
	Vote des subventions 2024 aux associations	Adopté à l'unanimité	
	Vote du budget 2024	Adopté à l'unanimité	
	Signature d'une convention d'implantation d'une infrastructure de télécommunications à très haut débit au profit de Eunetworks	Adopté à l'unanimité	
	Signature d'une convention de mise à disposition du service DeclaLoc avec la CCBC	Rejeté à l'unanimité	
	Création d'un poste de rédacteur	Adopté à l'unanimité	
<i>22/05/2024</i>	Vote du compte administratif 2023	Adopté à l'unanimité	
	Vote du compte de gestion 2023	Adopté à l'unanimité	
	Affectation du résultat	Adopté à l'unanimité	
<i>04/09/2024</i>	Refacturation taxe ordure ménagère au locataire du logement communal	Adopté à l'unanimité	
	Avenant au bail du locataire du logement communal	Adopté à l'unanimité	
	Signature d'une convention d'implantation d'une infrastructure de télécommunications à très haut débit au profit de Eunetworks	Adopté à la majorité	7 pour 1 contre 1 abstention
	Opposition au transfert de certains pouvoirs de police « spéciale » du maire au président de la CCBC	Adopté à l'unanimité	
	Décision modificative	Adopté à l'unanimité	
<i>20/11/2024</i>	Protection sociale complémentaire – Volet prévoyance	Adopté à l'unanimité	
	Attribution complément Indemnitaire Annuel	Adopté à la majorité	8 pour 1 contre

L'ÉTAT CIVIL

LES MARIAGES

18/05/2024 LAUMUNO De Edgard, Jules, Henri et
POURRASTEGAR Katayon

15/06/2024 RODRIGUES Adrien, Claude, Augusto et
REINHARDT Wendy, Cassandra



Félicitations aux mariés !

LES NAISSANCES

10/12/2024 DEVEAUX BOSCHETTO Noé



Bienvenue !

LES DÉCES

06/04/2024 DOLMAIRE Michel, André

22/08/2024 BOUTHORS Jérémie

17/12/2024 VAUQUELIN Marcel



Sincères condoléances

LES INFORMATIONS UTILES

POUR LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES :

Mairie de Soizy aux Bois : le mercredi de 16h à 19h - Tel : 03.26.80.38.83

Maison France Services à Montmirail : lundi et jeudi matin /mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf 17h le vendredi - Tel :03.26.80.96.60

Bus France Service à BAYE : un mardi par mois (3ème ou 4ème mardi) de 13h30 à 16h30

Aide numérique avec la conseillère numérique : permanence le lundi matin à Montmirail et le mardi après-midi à Sézanne (Ancien Collège) - Tel : 07.88.94.63.59

Assurance maladie : une permanence par mois au CIAS de Sézanne - Tel : 03.26.80.68.45

CAF : permanence en visio le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30. Renseignements au CIAS de Sézanne : 03.26.80.68.45

POUR LES CONFLITS, CONSEILS OU AIDES :

UFC QUE CHOISIR : permanence une fois par semaine le jeudi après-midi de 15h à 18h à l'Ancien Collège (sauf vacances scolaires).

Déléguée du défenseur des droits : Mme COURTOISON, permanence sur Sézanne à l'Ancien Collège. Contact Mairie de Sézanne : 03.26.80.46.31

Conciliateur de justice : M.DEBROYE, une permanence deux fois par mois à Sézanne, contact Mairie de Sézanne : 03.26.80.46.31

L'association le MARS (aide aux victimes) : Permanence à la Gendarmerie de Sézanne le mardi de 14h à 17h ou à la Gendarmerie de Montmirail le vendredi de 9h à 12h

POUR L'ENVIRONNEMENT :

Horaires de la déchetterie de Maclaunay : Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 Mars : Lundi, Mardi, Mercredi : 13h à 18h30 samedi : 9h à 12h et 13h à 18h Dimanche : 9h à 12h. Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre : Lundi, Mardi Mercredi : 13h30 à 19h Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h30 Dimanche 9h à 12h.

Consignes de tri – Trions juste : Sacs jaunes à disposition en Mairie.
Tous les emballages dans le sac jaune.



Retrouvez les photos 2024 en utilisant le QRCode !

